

Le sénateur Molgat: Le leader du gouvernement a répondu hier à ma question à titre de sénateur. Comme question supplémentaire je voudrais savoir quels conseils il donne au gouvernement en sa qualité de sénateur du Manitoba. On est en train de perdre des emplois au Manitoba.

Le sénateur Flynn: Ce serait antiréglementaire.

Le sénateur Molgat: Si le sénateur Flynn désire intervenir dans la discussion, il peut.

Le sénateur Flynn: J'invoque le Règlement; l'honorable sénateur ne peut pas poser de question au sénateur Roblin à titre de sénateur mais seulement en sa qualité de ministre. L'honorable sénateur devrait consulter le Règlement. Il est président du comité du Règlement et de la procédure.

Le sénateur Molgat: Sénateur Flynn, je connais le Règlement. Si le sénateur Flynn lisait le Règlement, il constaterait que les sénateurs ne doivent pas interrompre leurs collègues qui parlent. Il peut invoquer le Règlement.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Molgat: L'honorable sénateur peut invoquer le Règlement quand il le désire, mais le Sénat apprécierait vraiment, sénateur Flynn, que vous ne...

Le sénateur Flynn: Que faites-vous?

Le sénateur Molgat: Revenons à la question. J'admets que je dois poser les questions au leader du gouvernement en sa qualité de ministre, et c'est ce que j'ai fait, mais il m'a répondu en qualité de sénateur. C'est lui qui a répondu, pas moi. C'est pourquoi je lui demande quels conseils il a donnés.

Le sénateur Roblin: Je trouve regrettable que mon collègue ne respecte pas un rappel au Règlement légitime.

Le sénateur Molgat: Si. Je me suis assis.

LE SÉNAT

LA RÉUNION DU COMITÉ DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, en l'absence du président du comité sénatorial permanent des affaires étrangères, je poserai ma question à son vice-président, le sénateur Macquarrie. Il paraîtrait que le Sénat ne siégera pas la semaine prochaine. Le vice-président pourrait-il nous dire si ce comité siégera lui?

L'honorable Heath Macquarrie: Honorables sénateurs, étant donné que je suis une personne ordonnée et organisée, je voulais savoir, tout d'abord, ce que le Sénat comptait faire la semaine prochaine avant d'en parler. Après quoi j'aurais poussé jusqu'à rappeler que le sénateur van Roggen avait demandé que le comité des affaires étrangères siège à l'heure habituelle, c'est-à-dire mardi à 11 heures pour entendre M. Horace Barber, l'ex-gouverneur de la Banque de la Jamaïque et directeur-général suppléant de la Banque mondiale. J'espère que nous pourrons compter sur la présence du sénateur Bosa.

LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

L'AIDE AUX VICTIMES DE LA FAMINE—LA NOUVELLE CONCERNANT LA VIOLATION D'UNE ENTENTE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'honorable Allan J. MacEachen (leader de l'opposition): Honorables sénateurs, pour que nos dossiers soient complets

sur cette question, j'aimerais revenir à un autre sujet que j'ai abordé précédemment avec le leader du gouvernement, à savoir le Sommet de la francophonie. J'ai demandé au leader du gouvernement s'il y avait désaccord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec au sujet de la procédure à suivre au Sommet de la francophonie. Plus précisément, j'ai demandé si le gouvernement du Canada estimait que l'importante proposition faite par le premier ministre Bourassa au sujet de l'envoi d'aide alimentaire européenne aux pays d'Afrique enfreignait leur accord, ou leur entente. Le leader du gouvernement m'a répondu qu'il n'y avait pas eu infraction à cet accord, et que les ministres présents estimaient que tout s'était déroulé de façon parfaitement normales.

Je suis troublé par les déclarations en provenance de Paris et qui disent ce qui suit, et je cite le *Citizen*. Le premier ministre...

... a ajouté d'un air sombre que si le Québec enfreint cette règle lors du prochain sommet francophone qui se déroulera à Québec... ce sera la première et la dernière fois, c'est aussi simple que cela. Faites-moi le coup une fois, faites-moi une crasse une fois, et vous le sentirez passer à la prochaine rencontre.

Évidemment, tous les journaux reprennent à gogo cette déclaration du premier ministre, qui est très directe et colorée, et qui ne peut viser que le premier ministre du Québec.

Le leader du gouvernement est-il maintenant d'accord avec le point de vue du premier ministre, ou s'en tient-il au point de vue de M. Bouchard que nous avons cité l'autre jour, selon lequel le premier ministre est mécontent et déçu qu'a son avis l'entente n'ait pas été respectée?

● (1430)

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je vous avoue franchement que ces rapports de presse me posent quelques problèmes. Il y a apparemment des différences de nuances dans ce que nous avons entendu. Mon honorable collègue estime qu'il y a beaucoup plus que cela. Je dois dire que mes informations jusqu'à présent n'ont pas changé. Je me ferai toutefois un plaisir d'approfondir la question, et si j'obtiens d'autres renseignements, j'en ferai part à mon honorable collègue.

Le sénateur MacEachen: Honorables sénateurs, j'en serais heureux. Je pense que nous devons pouvoir savoir exactement quel est le point de vue du gouvernement canadien et à quel incident le premier ministre songeait quand il a parlé de «faire une crasse». C'est une expression plutôt brutale. Ça ne fait pas très «Versailles», si je puis dire.

Le sénateur Roblin: Une chose est certaine, si mon honorable collègue avait été là, on aurait fait dans le style «Versailles».

Le sénateur Flynn: J'en doute.